



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB 21.10.2022

Numéro de publication: HR01-1005588781

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées I-DAIR Foundation, Genève

I-DAIR Foundation

(*Fondation I-DAIR*)

Chemin Eugène-Rigot 2 A

1202 Genève

I-DAIR Foundation [Fondation I-DAIR], à Genève, Chemin Eugène-RIGOT 2A, 1202 Genève, CHE-471.737.010. Nouvelle fondation. Acte constitutif du 13.09.2022. But: Le but de la Fondation est de promouvoir la coopération internationale dans les technologies numériques émergentes et les sciences liées à la santé, ainsi que de contribuer à leur financement, afin de promouvoir la santé et le bien-être de tous. À cette fin, la Fondation crée et gère une plateforme mondiale neutre et indépendante appelée International Digital Health and Artificial Intelligence Research Collaborative (acronyme "I-DAIR"), avec un secrétariat central à Genève et un réseau de hubs et d'affiliés à travers le monde. En tant que plateforme multipartite permettant des collaborations de recherche mondiales sur la santé numérique, les données et l'intelligence artificielle, la Fondation est ouverte aux parties prenantes de tous les pays intéressés par le développement de biens publics numériques et la résolution de problèmes liés au déploiement inclusif, équitable et responsable des données et de l'intelligence artificielle pour la santé. La Fondation atteint son but par les moyens que son conseil de fondation juge appropriés, notamment par la recherche scientifique, la formation, l'expérimentation, la mise en oeuvre et des services. La Fondation est en droit d'exercer toutes activités nécessaires à l'accomplissement de son but. Elle peut créer d'autres fondations ou personnes morales. Elle peut acquérir des biens immobiliers. La Fondation n'a pas de but lucratif. Aucune part des revenus nets de la Fondation ne doit être attribuée ou distribuée à un membre du Conseil ou d'un autre organe ou à un groupe représenté au Conseil ou dans un autre organe, ou à un directeur, administrateur ou à toute autre personne physique. Demeurent autorisés le versement et la réception par la Fondation d'indemnités raisonnables pour les services rendus ainsi que le versement et la distribution de montants en vue de satisfaire les buts poursuivis par la Fondation. Mention d'une réserve de modification du but en faveur du fondateur selon l'art. 86a CC. Conseil de fondation: Benn Christoph Hermann, d'Allemagne, à Prangins, président, Snène Mehdi, de Genève, à Carouge (GE), directeur général, Davis Stephen Brown, des Etats-Unis, à Seattle, USA, Kah Muhammadou M. O., de Gambie, à Versoix, Mailu Cleopa

Kilonzo, du Kenya, à Genève, Nwakanma Nnenna, du Nigéria, à Abidjan, CIV, Sillanaukee Päivi Anita, de Finlande, à Helsinki, FIN, Swaminathan Soumya, d'Inde, à Le Grand-Saconnex et Vega Morales Jeanette, du Chili, à Vitacura, CHL, tous avec signature collective à deux. Signature collective à deux de Hassberger Anne Claire, de Genève, à Chêne-Bougeries, directrice adjointe. Organe de révision: Berney Associés Audit SA (CHE-102.136.421), à Genève.

Registre journalier no 18883 du 18.10.2022

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève